



1. Appel à projets :

Dans le cadre de son programme d'innovation de services numériques postaux dénommé **Poste Challenge**, le Groupe SN La Poste, en collaboration avec l'Institut de Recherches Appliquées en Technologies de l'Information et de la Communication (IRATIC), lance un appel à projets à l'endroit des entrepreneurs de l'écosystème digital.

Il s'agit, pour la Poste, de partir des besoins et problématiques bien identifiés et d'utiliser des méthodes et outils innovants pour développer progressivement des solutions qui promettent des avantages immédiats pour le secteur postal. La finalité étant de produire et délivrer, autrement, des services postaux numériques plébiscités par leurs usagers.

- Vous êtes un acteur de l'écosystème digital : startup, entrepreneur ou porteur de projet innovant ; vous souhaitez mettre en avant votre potentiel et votre capacité d'innovation ; cet appel à projets s'adresse à vous.
- Venez nombreux concourir et proposer des solutions innovantes et répondant aux besoins et problématiques déjà identifiés.

2. Soumission des projets :

- Pour postuler, les candidats sont invités à télécharger, à remplir et à retourner le formulaire annexé au présent appel à projets à l'adresse. iratic@iratic.org .
- Vous pouvez également postuler directement à partir du formulaire en ligne accessible à partir du lien www.iratic.org/poste-challenge ou <http://www.iratic.org>.
- Un guide du candidat est également proposé pour vous permettre de mieux comprendre les recommandations et problématiques identifiées au niveau de SN la Poste ainsi que les caractéristiques de la solution demandée.

- La date limite de dépôt des candidatures est fixée le 23 juin 2020**

3. Présélection et Sélection :

- A la clôture de l'appel, les projets reçus seront examinés par un jury de présélection chargé de déterminer les meilleures propositions.
- Seuls les candidats dont les projets sont retenus à l'issue de la présélection seront invités à venir présenter oralement leur projet à l'occasion d'une audition devant le jury d'experts. Ils auront une semaine de préparation.
- Au terme de cette séance de pitch, les candidats seront classés en fonction des notes attribuées par les membres du jury qui vont déterminer les lauréats.
- Les candidats dont les projets sont sélectionnés par le jury seront informés par mail au plus tard le **30/06/2020**.

4. Prix et récompenses :

- Les lauréats vont bénéficier d'un accompagnement technique et financier de six mois leur permettant de développer et d'accélérer leur solution dans le cadre d'un processus d'incubation qui leur est dédié.

Pour plus d'informations, contactez le **77 978 37 60**, le **78 178 49 11** ou iratic@iratic.org